

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

ABONNEMENTS

PRIX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50 (\$ 2.50)

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

ON S'ABONNE

À MONTRÉAL : Fabre et Gravel.
À QUÉBEC : S. Marcotte.
À LONDRES : Canadian Government Offices
17, Victoria street, S.W.
À GENEVE : au journal La Tribune.
À BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebegue et C^o

SOMMAIRE

L'indépendance des colonies. — Propos de Bismark. — Nos artistes à Paris : Mlle G. Colombier, Mlle Dahamel. — Echos. — Les Canadiens à Paris. — Etudes sur le Canada (suite).

L'INDÉPENDANCE DES COLONIES

Les élections canadiennes, les affaires de Terre-Neuve et les projets de fédération entre les colonies d'Australie qu'on discute en ce moment à Sidney, ont attiré l'attention générale sur les colonies anglaises. Jusqu'ici on s'en préoccupait infiniment moins que des entreprises coloniales, plus ou moins fantaisistes avec lesquelles amuse ses loisirs, l'Europe qui, malgré tant de graves problèmes, ne se sent pas suffisamment occupée chez elle.

La presse continentale est par dessus tout prime-sautière. C'est son moindre défaut. Aussitôt qu'elle saisit une question étrangère, c'est pour la trancher sans hésiter. Le lecteur n'attend pas, il tient, à la fin de l'article dont les premières lignes l'ont initié à l'affaire, la solution complète et définitive, celle sur laquelle on ne reviendra plus.

Pour ce qui touche les colonies anglaises, on n'y va pas par quatre chemins, en ce moment. De l'attitude de Terre-Neuve, de la lutte électorale au Canada et des projets d'union entre colonies australasiennes, on conclut à la prochaine dislocation de l'empire colonial britannique. La situation n'est pourtant en aucun point changée de ce qu'elle était hier. Les élections canadiennes, si on les examine à ce point de vue, prouvent au contraire que l'opinion publique est avant tout favorable au maintien du protectorat anglais.

Là où l'appel a réellement porté sur ce terrain, comme dans les grandes villes, Montréal, Toronto, Halifax, etc., la majorité obtenue par les candidats ministériels qui se réclamaient de ce chef, a atteint des chiffres considérables. Même résultat dans les provinces comme la Nouvelle-Ecosse où la question de la sécession s'était posée il y a quelques années.

Quant à l'Australie, les projets de fédération, loin d'être un symptôme de désaffection, sont au contraire conçus dans une pensée toute différente. Le lien qui reliera entre elles les divers états ne fera que les rattacher davantage à la Métropole. C'est certainement

là le but que poursuivent les auteurs du mouvement, qui est né dans les colonies même et n'a point été suscité par les autorités britanniques.

La situation de Terre-Neuve est certainement particulière. Les Terre-neuviens repoussent tout projet d'union avec le Canada, houdent l'Angleterre, font des avances aux Etats-Unis et déclareraient la guerre à la France, s'ils le pouvaient. Mais qui peut croire que cette petite île rageuse aura raison à la fois de la France et de l'Angleterre, et comment peut-elle compter que les Etats-Unis, le cas échéant, lui tendraient les bras, lorsqu'elle leur apporterait pour dot une mauvaise querelle avec la France ?

Terre-Neuve, que la force des choses ramènera à la raison, écartée du débat, il y a en jeu l'avenir des deux grandes fédérations canadienne et australienne. Que la dernière étape de ces deux grands groupes soit l'indépendance, personne n'en doute, ni de l'autre côté de la Manche ni de l'autre côté de l'Océan. Mais s'il faut bien reconnaître qu'en Angleterre, on a du premier jour envisagé philosophiquement cette conséquence logique de l'état de véritable émancipation créé en faveur des colonies, et qui est bien la négation du régime colonial, tel que le conçoivent les puissances continentales, on ne saurait dire que le Canada et l'Australie aient hâte de l'atteindre.

L'indépendance est certes l'idéal de tous les jeunes peuples; mais l'indépendance nationale, couronnement fastueux de l'édifice, perd beaucoup de son attrait quand on possède déjà toutes les libertés. Il y a bien des peuples, moins fortunés que nous, qui échangeraient volontiers leur indépendance pour quelques-unes seulement des libertés dont nous jouissons. Terre-Neuve ne trouverait pas aisément un joug assez léger et assez souple pour lui permettre de prendre sans péril des attitudes de révolte.

En outre, de toutes les libertés, nous avons la sécurité, et ce n'est pas chose indifférente, particulièrement dans l'état actuel du monde. C'est là encore, ce que plus d'un autre petit peuple nous envie. Le drapeau anglais qui flotte sur nous, nous protège mieux à coup sûr que ne nous protégeraient nos propres couleurs. Nous n'avons nulle envie de renoncer à cette sauvegarde, et ce serait folie que de nous le conseiller.

PROPOS DE BISMARK

Le marquis de Villeneuve rapporte, dans le *Figaro*, un étrange entretien de M. de Bismark avec le Prince Napoléon, à la veille des événements de 1866. Le chancelier *expos*a à son interlocuteur le plan qu'il avait formé pour changer la face du monde, de concert avec la France. Les colonies anglaises figuraient dans ce plan. Entre autres choses extraordinaires qu'elles devaient accomplir, l'Allemagne et la France unies « enlevaient à l'Angleterre ses colonies qui seraient le déversoir du trop-plein de l'Allemagne et de la France ».

Le prince Napoléon osa demander à M. de Bismark ce que dirait l'Angleterre. Il répondit : « Je me f... de l'Angleterre. » Et il ajouta, du même ton : « Ne sommes-nous pas de force tous les deux à jeter les 150,000 hommes qu'elle pourrait mobiliser, dans la Manche ? »

Si le prince Napoléon ne conçut pas ce jour-là quelque doute sur l'état moral qui depuis sa retraite s'est révélé d'une façon si cruelle en M. de Bismark, c'est que lui-même peut-être était disposé à imaginer aussi de pareils jeux de la force brutale, mais sans pouvoir passer comme l'autre du rêve à l'action.

C'est seulement contre la France que s'est déchainé le *fou furieux* qui tenait de pareils propos, et les colonies anglaises ont été épargnées. Mais il est bon que nous sachions qu'un moment nous avons figuré dans les projets de guerre et de bouleversement du chancelier de fer. Cela ne nous fera que mieux apprécier la sécurité dont nous jouissons, l'Angleterre n'ayant pas encore été jetée dans la Manche.

Nos artistes à Paris

Mlle G. Colombier.

Nous avons eu le plaisir de visiter dernièrement l'atelier de Mlle G. Colombier et de jeter un coup d'œil sur les envois qu'elle fait au prochain Salon et à l'exposition de peinture de Lille.

Cette artiste appartient par sa famille au Canada. Mme Colombier, sa mère, était, en effet, une demoiselle Perreault, de Montréal.

Après avoir fait de sérieuses études à l'Acadé-

mie Jullian, auprès des professeurs les plus en vogue de Paris, Mlle G. Colombier s'est aménagé un atelier rue des Beaux-Arts, à la porte de l'École; là elle se consacre tout particulièrement aux portraits. — Ce que nous avons vu nous permet de prédire à la gracieuse artiste beaucoup de succès dans cette branche spéciale de son art.

Le portrait de Mlle de V.... d'A...., destiné au Salon, nous a beaucoup séduit. Nous voilà loin des figures banales et de commande dont les expositions foisonnent malheureusement trop aujourd'hui. — Ceci est un véritable bijou artistique, un morceau délicat qui évoque le XVIII^e siècle. Devant cette tête gracieuse, aux chairs transparentes, d'un rose nacré, on pense à Boucher et l'on croit reconnaître la facture du regretté Chaplin. Certes, le modèle était bien joli, mais comme l'artiste a su en tirer parti! Le corsage de satin bleu ciel, très simple, avec sa rose mousseuse piquée en haut, est exécuté avec une légèreté de touche qui fait ressortir encore davantage des épaules et une nuque impeccables de forme et ravissantes de jeunesse. Cette grâce et cette finesse qui donnent à toute l'œuvre une impression indéfinissable de poésie n'excluent pas cependant la vigueur d'interprétation. L'artiste a su, bien au contraire, éviter toute mièvrerie et cette perfection fade reprochée si souvent aux femmes peintres de notre temps. Nous serions bien trompés si cette toile n'attirait pas l'attention des critiques et des connaisseurs au prochain Salon.

Pour l'exposition de Lille, Mlle Colombier a exécuté le portrait de Mlle de M... en costume algérien. En dehors d'une tête énergique, dont les yeux très noirs et très grands sont d'une expression rare d'intensité, il y avait un régal pour l'artiste à traiter ce riche costume oriental aux tons chauds et chatoyants. L'impression qui se dégage de cette œuvre a bien le caractère troublant si particulier aux choses de l'Orient, et ce portrait est empreint d'une note très personnelle toute de suggestion.

Au milieu des tentures, des tapis, des bibelots de toute sorte arrangés avec art et dénotant le goût de la maîtresse du lieu, nous examinons avec intérêt des études de plein air qui prouvent chez Mlle Colombier une connaissance approfondie de la nature. La jeune artiste devrait nous montrer prochainement quelque scène de genre, quelque paysage bien ensoleillé où elle trouverait certainement l'occasion de faire applaudir son talent sous un jour nouveau.

La souplesse du pinceau de Mlle Colombier, son habileté d'exécution, lui permettent en effet d'aborder plusieurs genres et d'y récolter une ample moisson de succès.

Mademoiselle Duhamel.

L'Institut libre de musique et de déclamation, dirigé par M. Emile Boussagol (de l'Opéra), a donné lundi, pour l'audition des élèves, une séance fort intéressante au théâtre Vivienne. Le programme était aussi complet que possible autant qu'attrayant. Il a mis en relief l'excellente méthode de l'éminent professeur, autant que les rares aptitudes des élèves et le grand profit qu'ils ont tiré des leçons de M. Boussagol.

Nous n'avons pas à parler en détail de cette séance; il nous suffira, après en avoir marqué le succès général, de nous arrêter au nom qui

nous intéresse particulièrement dans cette brillante série, à celui de notre compatriote Mlle Agnès Duhamel.

Notre gracieuse compatriote a successivement paru dans plusieurs scènes, classe de la déclamation, entr'autres comme Suzanne dans le *Mariage de Figaro*, Suzanne d'Ange dans le *Demi-Monde*, et dans la *Princesse Georges*. Elle a montré une aisance de maintien et une sûreté de diction qui ont été fort admirés.

Ce n'était à la séance comme au cours de ses études qu'une préparation au chant. C'est là qu'elle a déployé toutes ses qualités dans les *Noces de Jeannette* et le *Postillon de Longjumeau*. La voix est d'une sûreté d'intonation et d'une pureté de timbre bien rares; elle est également d'une grande étendue. On y sent à la fois la grâce et la force. Le succès a été très vif et bien mérité.

Nous en félicitons à la fois M. Boussagol et sa brillante élève.

ÉCHOS

L'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, et l'honorable M. Shehyn, trésorier de la province, sont arrivés au Havre dimanche après-midi à bord de la *Gascoyne*; ils ont pris de suite le train pour Paris.

M. Mercier et son collègue feront un séjour de plus de trois mois à Paris. Ils ont pris un appartement au 24 rue des Capucines.

M. Alex. Clément, secrétaire particulier du premier ministre, l'accompagne.

Par la *Gascoyne* sont également arrivés M. H. Beaugrand, directeur de la *Patrie*, M. G.-A. Drolet, le juge Billy et Mlle Billy, M. F.-X. Berlinguet.

Mercredi, M. Mercier et son collègue, M. Shehyn, ont été voir, au Palais de l'Industrie, une vaste toile peinte par M. Charles Alexander. Elle représente une grande réunion publique tenue à la veille de l'insurrection de 1837 et connue dans notre histoire sous le nom d'*Assemblée des six Comtés*.

L'artiste a représenté la scène au moment où M. Papineau harangue la foule. Autour du grand tribun on voit le docteur Nelson, le docteur Côte, M. Drolet, M. Duvert et autres notabilités politiques de l'époque. L'attitude de M. Papineau est pleine de noblesse et de grandeur, tout le tableau est admirablement composé et d'un effet saisissant.

M. Mercier a vivement félicité l'artiste dont l'œuvre sera certainement fort remarquée au Salon.

Les Canadiens demeurant à Paris ont décidé, à une réunion tenue mercredi au Quartier Latin, d'offrir un banquet au premier ministre de la province de Québec.

Le comte de la Forest, le vicomte de Castellane et M. de la Borderie, se sont embarqués jeudi à bord du *Parisian*, en route pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

Sous ce titre: *La littérature au Canada en 1890*, M. l'abbé F. A. Beillargé, de Joliette, a eu l'heureuse idée de réunir dans un volume la liste de tous les ouvrages dus, l'année dernière, à la plume des auteurs canadiens, français et anglais.

Une analyse succincte et claire des œuvres citées est le plus souvent accompagnée des articles critiques des principaux journaux et revues du Canada.

On voit de suite combien ce volume est utile à ceux qui s'occupent des choses ayant trait au Ca-

nada. Grâce au travail de l'abbé Beillargé, chacun peut, d'un coup d'œil rapide, se rendre compte des œuvres canadiennes nouvellement parues et propres à l'intéresser.

Nous souhaitons que l'auteur publie désormais chaque année un recueil du même genre; ce sera là un travail inappréciable pour les érudits français qui s'occupent de l'étude de notre histoire.

Nous venons de parcourir avec beaucoup de plaisir un volume: *les Fleurs poétiques* dû à la muse d'un jeune poète déjà connu du monde littéraire canadien, M. Léon Lorrain, d'Iberville.

On y rencontre une foule de jolis vers et de pensées élevées. Ce premier recueil fait bien augurer de l'avenir de M. Léon Lorrain. Si parfois la rime est un peu lâchée, d'un autre côté la facture des pièces est bonne et le souffle poétique dénote chez l'auteur une véritable inspiration.

C'est cette émotion ressentie par le poète, qui nous a le plus séduit dans des pièces comme celles intitulées: *Extase*, à *Hector Cremazie*, *Pèlerinage*... La note y est personnelle et on n'y sent pas le frottement et l'imitation des maîtres contemporains.

Somme toute, œuvre intéressante et originale qui nous fait désirer de nouvelles productions et qui nous assure un poète de plus au Canada.

On sait que les Pères trappistes construisent au Lac des deux Montagnes un nouveau monastère. Les bâtiments de ce vaste établissement sont en partie achevés et les Pères comptent s'y installer vers la fin du mois prochain.

Une hôtellerie dont plusieurs des chambres ont été meublées par des amis des Trappistes a été jointe au monastère; elle contiendra une vingtaine de chambres, destinées aux étrangers.

On vient de poser le dernier rail du *New Westminster Southern Railway*, chemin de fer qui relie la Colombie anglaise aux Etats-Unis. La cérémonie a eu lieu à la ville frontière de Blaine et elle a été l'occasion d'échanges courtois entre les deux nations.

L'achèvement de ce chemin de fer et celui du *Fair-Haven and Southern R. R.* permet de se rendre par terre du Terminus-Atlantique du Pacifique-Canadien à Mexico, *via* Vancouver. Le gouverneur de l'Etat de Washington, l'hon. Laughton, le lieutenant-gouverneur Nelson, de la Colombie anglaise, ainsi que les députés de Washington et de la Colombie anglaise avaient tenu à se rendre à l'inauguration d'un embranchement aussi important pour l'avenir des contrées qu'il relie.

Lorsque le dernier rail fut posé à cheval sur les frontières réciproques, — une de ses extrémités touchant le sol canadien, l'autre le territoire des Etats-Unis, — le lieutenant-gouverneur Nelson ficha dans le rail un clou qui fut ensuite enfoncé par lady Nelson, à l'aide d'un élégant marteau en argent offert à cette occasion par les officiers de la compagnie. Une opération semblable fut faite sur le territoire des Etats-Unis par le gouverneur Laughton qui émit en terminant le vœu « qu'il n'y eût jamais que des coups de cette nature échangés entre les deux pays ».

Les deux gouverneurs furent présentés l'un à l'autre par M. Donovan, ingénieur en chef du nouveau chemin de fer. Le soir, un banquet réunissait les principaux assistants de cette cérémonie et le premier ministre de la Colombie anglaise, M. Robson, y prononça un discours fort applaudi dans lequel il souhaita de voir entre cette province et l'Etat de Washington, sinon une union absolue, du moins un traité de réciprocité modéré.

Les dernières nouvelles reçues de l'Exposition de la Jamaïque sont extrêmement flatteuses pour le Canada. Les journaux du pays reconnaissent que le succès de l'Exposition est dû en grande partie aux produits canadiens et à nos commissaires. Ces derniers, disent-ils, déploient la plus parfaite courtoisie pour faire visiter leur section aux inté-

ressés et leur fournir toutes les explications nécessaires.

Cette exposition a déjà eu un résultat très important pour nous. On avait, jusqu'à présent, le préjugé, à la Jamaïque, que la farine canadienne ne pouvait pas s'y conserver. Cette erreur est maintenant disparue, et l'on est convaincu, bien au contraire, qu'elle s'y garde mieux que les farines des États-Unis. Du pain et des gâteaux fabriqués avec de la farine du Canada expédiée depuis longtemps à la Jamaïque sont distribués journellement à l'Exposition, et chacun s'accorde à dire n'en avoir jamais mangé de meilleurs. C'est là une preuve irréfutable que nos farines ne craignent nullement le climat des Antilles et il peut en résulter pour notre agriculture et notre industrie un débouché des plus sérieux.

A ce propos, le *Colonial Standard* et le *Jamaica Despatch* disent que, sans pouvoir présager quelles seront les relations douanières entre les deux pays, il serait néanmoins à souhaiter que la prochaine législature de la Jamaïque tînt compte du zèle que le Canada a montré pour son exposition et de la part de succès qu'elle lui a assurée.

LES CANADIENS A PARIS

L'honorable H. Mercier, premier ministre de la province de Québec. 24, rue des Capucines.

L'honorable J. Shehyn, trésorier de la province de Québec. 24, rue des Capucines.

M. A. Clément, secrétaire du premier ministre de la province de Québec. 24, rue des Capucines.

Le juge L. A. Billy. Québec. Hôtel Terminus.

M^{rs} Billy. Québec. Hôtel Terminus.

M. H. Beaugrand. Montréal. Hôtel Terminus.

M. G. A. Drolet. Montréal. 46, boulevard Haussmann.

M. F. Berlinguet. Québec. Hôtel Terminus.

M^{rs} F. Chaffey. Toronto. 7, rue du Printemps.

Révérant M. Maugo Fraser. Hamilton, Ontario. Hôtel Saint-Petersbourg.

ÉTUDES SUR LE CANADA

(Suite)

A l'exception de l'île du Prince-Édouard et des territoires, le commerce de bois est très considérable dans toutes les provinces, particulièrement dans celles d'Ontario, Québec et la Colombie-Anglaise.

Les principales industries manufacturières, surtout dans les provinces d'Ontario et Québec, sont: les travaux de confection de toutes sortes d'instruments d'agriculture en fer et en bois, de voitures, charrettes et de matériel roulant pour les chemins de fer (y compris les locomotives), les manufactures de coton et de lainages, les scieries, les tanneries, les ateliers de mécaniciens, les ferronneries, les manufactures d'ameublements, de papier, de savon, d'articles en bois, de chaussures, d'habits, de portes et fenêtres, de douves, de tabac, de conserves alimentaires et de fromage. Le raffinage du sucre se fait d'une manière extensive à Halifax et à Montréal.

D'après le *Canadian Textile Directory*, 1889, il y avait 25 filatures de coton en Canada au 1^{er} janvier 1889, possédant le nombre de métiers et de bobines suivant:

MANUFACTURES DE COTON EN CANADA EN 1889.

| | Manufac-tures. | Métiers. | Bobines. |
|------------------------|----------------|----------|----------|
| Ontario..... | 10 | 3 465 | 159,900 |
| Québec..... | 7 | 4,888 | 235,300 |
| Nouvelle-Ecosse..... | 3 | 768 | 35,500 |
| Nouveau-Brunswick..... | 5 | 2,161 | 89,000 |
| Total..... | 25 | 11,282 | 519,700 |

Ces manufactures tissent à peu près 138,000,000 de verges carrées par année. La production annuelle varie de 100,000,000 à 120,000,000 de verges carrées.

D'après la même autorité, le tableau suivant donne le nombre de manufactures de lainages et de machines à tricoter en Canada en 1889.

MANUFACTURES DE LAINAGES ET DE MACHINES A TRICOTER EN CANADA, 1889.

| PROVINCES | MANUFACTURES DE LAINAGE. | | | Machines à tricoter. |
|-----------------------|--------------------------|----------|---------|----------------------|
| | Cardes. | Métiers. | Bobines | Nombres. |
| Ontario..... | 655 | 2,161 | 144,229 | 1,191 |
| Québec..... | 304 | 861 | 37,760 | 661 |
| Nouvelle-Ecosse..... | 76 | 222 | 9,320 | 49 |
| Nouveau-Brunswick.. | 64 | 134 | 5,500 | 50 |
| Manitoba..... | 2 | 5 | 480 | |
| Colombie-Britannique. | 1 | 5 | 400 | |
| Ile du Prince-Édouard | 27 | 70 | 3,260 | 12 |
| Total..... | 1,129 | 3,758 | 201,340 | 1,963 |

Les moulins à carder dont plusieurs ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus, sont comptés comme une paire de cardes; les machines à tricoter employées dans les manufactures seulement sont comptées.

D'après la même autorité il y avait 56 manufactures de pulpe et de papier en opération en 1889 employant 2,250 personnes. Les gages étaient de \$360,000 par année. Le matériel et les machines sont estimés à \$3,515,000 et le produit annuel à \$3,344,000. La manufacture de la pulpe devient une industrie spéciale et il est probable qu'avant longtemps la pulpe de bois sera un des produits d'exportation. La meilleure fibre de bois est faite avec l'épinette et le peuplier dont ce pays produit des quantités illimitées, particulièrement les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Les conditions nécessaires sont très favorables dans cette province. Des détails particuliers concernant la manufacture d'instruments aratoires ne peuvent être obtenus maintenant, mais le capital placé dans cette industrie est estimé de \$8,000,000 à \$10,000,000. Non seulement la demande de ce pays est considérable, mais celle des pays étrangers va toujours en augmentant. La valeur des instruments exportés en 1888 principalement à la Grande-Bretagne, la République Argentine et l'Australie étant de \$155,219.

L'industrie du cuir prend des proportions plus grandes dans la province de Québec. Dans la ville de ce nom seulement on estime que 5,300 hommes sont employés dans les tanneries et à la confection des chaussures. La valeur des marchandises produites annuellement est de \$6,500,000.

Suivant ce que l'on pourrait appeler plutôt la tradition que l'histoire, les côtes de l'Amérique du Nord furent visitées en plusieurs occasions, dès le dixième siècle, par des bandes de Normands dont quelques-uns s'établirent dans la partie du pays qui forme aujourd'hui l'état de Massachusetts, mais qui furent probablement tués ou expulsés par les indigènes. Le plus ancien souvenir authentique de débarquement d'Européens sur ces côtes, fut celui de Sébastien Cabot qui atteignit certaine partie de la côte du Labrador le 21 juin 1497 et qui, deux jours plus tard, découvrit l'île de Terre-Neuve; comme Colomb ne parvint au continent que dans l'année

suivante, 1498, et Améric Vespuce, duquel le continent a pris le nom, qu'en 1499, Cabot doit certainement être considéré comme celui qui a découvert le pays qui forme aujourd'hui la Puissance du Canada. En 1517, Cabot fit un autre voyage et parvint jusqu'à ce qui fut plus tard appelé la Baie d'Hudson, mais il ne fut rien entrepris pour l'exploration du continent, jusqu'au moment de l'expédition de Jacques Cartier en 1534; il débarqua à Gaspé le 24 juillet de cette année et c'est à cette date que l'on peut dire que l'histoire du Canada commence réellement.

Commençant par le premier voyage de Cartier, les principaux événements de l'histoire de ce pays sont les suivants:

1534. 24 juillet. Débarquement de Jacques Cartier à Gaspé.

La baie des Chaleurs fut ainsi nommée par lui à cause de la grande chaleur qu'il y faisait.

Le Gérant: MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

HOTEL ST-PETERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE. 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^{re}

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

88, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

CAHEN ET GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, à Montréal.

LIGNE DOMINION

Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens

PARIS AU CANADA
(Via Liverpool) à grande vitesse

Prochain départ de Liverpool par le magnifique paquebot

Grégon..... 2 avril 1891.

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE PARIS

Première classe : 280 à 474 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 210 francs.

Troisième classe : aux plus bas prix.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à
R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris.

LIGNE ALLAN

PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS

Entre la France et le Canada

SERVICE D'HIVER

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorise quitteront Liverpool aux dates ci-dessous pour les ports suivants :

Sibérien (Halifax et Boston) 4 avril à 11 h. matin.

Polynésien 9 — —

Nova Scotian (St-Jean, Halifax et Baltimore) 14 avril —

A partir du 16 avril, les départs auront lieu tous les Jedis pour Québec et Montréal.

Pour Québec et Montréal, départ tous les Jedis en été

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Soins spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Halifax, Portland ou Baltimore

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 220 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 220 fr.

TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIEME CLASSE

S'adresser pour tous renseignements à PITT & SCOTT, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.

Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean

AUX COLONS

Le gouvernement provincial offre en environ deux millions d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec

au prix de UN franc l'acre.

Ces terrains se trouvent à une distance de 40 heures seulement de Québec, par voie ferrée, dans le territoire du

LAC SAINT-JEAN

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean offre de nombreux avantages :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, les immigrants arrivant d'Europe et qui iront s'établir au lac Saint-Jean pourront bénéficier des avantages suivants :

Transport gratuit de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 150 kilogs de bagage pour chaque adulte et de 75 kilogs pour chaque enfant.

Tout excédent sera tarifé à 45 centimes par 50 kilogs.

Les colons qui désireraient visiter ces magnifiques terres à blé obtiendront une réduction de moitié sur le prix de passage de Québec au lac Saint-Jean.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Geo AUDET, agent des terres de la Couronne, à Roberval, lac Saint-Jean, et à M. L. STAFFORD, agent d'immigration du Dominion à Québec.

Alex. HARDY, J.-G. SCOTT
Agent général du fret et des passagers. Secrétaire et Gérant.

Bureau principal : 92, rue St-Pierre, Québec.

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba
et dans les territoires du
Nord-Ouest

40 à 85 hectares
dans les autres provinces

AVIS AUX COLONS

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

Pacifique - Canadien

PROVINCE DE QUÉBEC

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis.

SERVICE RÉGULIER

DE

STEAMERS

De Première Classe

De Vancouver en Chine
et au Japon

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}

95, RUE DES MARAIS. — PARIS

et à

ARCHER BAKER

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES